



HAL
open science

Louis-Benoît Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs lyonnais (1823-1865-1883)

Laurent Guillo

► **To cite this version:**

Laurent Guillo. Louis-Benoît Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs lyonnais (1823-1865-1883) . 1987. hal-01147833

HAL Id: hal-01147833

<https://hal.science/hal-01147833>

Preprint submitted on 2 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Louis-Benoît Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs lyonnais (1823-1865-1883)

Ce texte, extrait du mémoire de fin d'études du Diplôme supérieur des bibliothèques que j'ai soutenu en juin 1986, a servi de base au catalogue de l'exposition « Louis Perrin ou l'art du livre à Lyon au XIX^e siècle » tenue au musée lyonnais de l'Imprimerie et de la Banque en février et mars 1987. Coordonnée par Gabrielle Perrier et mise en volume par Yannick Le Tord, elle présentait de nombreux ouvrages de Louis Perrin, rassemblés par le libraire lyonnais Edgard Daval ou prêtés par la bibliothèque municipale de Lyon.

Le catalogue était confié aux soins de Marie-Noëlle Boissier et les frais de fabrication furent pris en charge par la Chambre patronale syndicale de l'imprimerie et des industries graphiques de Lyon et du Rhône.

Mon étude y était enrichie de textes de René Ponot sur les Augustaux, de Gérard Blanchard sur le renouveau elzévirien, d'une Lettre aux libraires, d'Edgard Daval, et enfin d'un résumé du mémoire de mon collègue de promotion Bruno Béguet sur « L'imprimerie et la librairie à Lyon dans la première moitié du XIX^e siècle ».

A cette occasion, l'imprimeur Robert Blanchet a fait don au musée d'une part des plombs de caractères Augustaux qui lui venaient de la maison Lemerre.

Laurent Guillo

L'activité de l'atelier Perrin couvre la période 1823-1883, renforcée à l'époque de la fondation par une courte association avec l'imprimeur Zacharie Durant puis, plus tard, quelques années avant la liquidation, par une association plus longue du fils Perrin avec Gustave Marinet. Débutant comme une imprimerie ordinaire que rien ne différenciait des maisons concurrentes, l'atelier de Louis Perrin se spécialisa progressivement dans le livre de qualité (livres de bibliophilie, livres scientifiques ou historiques, régionalismes, éditions critiques, seizième...) et employa à partir de 1847 une famille de caractères très célèbres en partie dessinés par Perrin et connus sous le nom de « Caractères Augustaux ». Nourri par le goût artistique très sûr de son fondateur, cet atelier était le seul à défendre ce genre de production à Lyon et tranchait sur le niveau moyen des autres ateliers.

Écrire sur les Perrin, c'est courir le risque qu'une émotion esthétique voisine avec une frustration intellectuelle. Pour comprendre le rôle d'un éditeur, d'un imprimeur ou d'un libraire, pour voir fonctionner un atelier, le dépouillement des archives de la firme est un outil irremplaçable. C'est, par exemple, l'existence de tel fonds d'archives qui est à l'origine des études récentes consacrées par Frédéric Barbier à la maison Berger-Levrault et par Jean-Yves Mollier aux frères Calmann-Lévy. Dans le cas de l'atelier Perrin, tout cela fait cruellement défaut : aucun registre permettant de saisir le fonctionnement précis de l'atelier n'a encore été localisé. A ce jour, seules quelques factures, quelques lettres, et l'inventaire de l'atelier dressé en 1865 après le décès de son fondateur, permettent de pénétrer la réalité quotidienne de l'imprimerie, livrent les noms de quelques fournisseurs ou de quelques ouvriers. Le reste doit être glané dans les préfaces des éditions, dans la presse locale, les comptes rendus d'expositions universelles ou les archives du dépôt légal, dans les pièces relatives à la réglementation de l'imprimerie et de la librairie, enfin dans les témoignages de quelques contemporains.

Par chance, Louis Perrin ayant été entouré d'un groupe d'auteurs, d'artistes et d'intellectuels qui reconnaissaient ses qualités d'imprimeur, il en fut un pour avoir l'heureuse initiative de consigner ses souvenirs et des renseignements collectés dans son atelier ou auprès de ses proches : il s'agit de Jean-Baptiste Monfalcon (1792-1874).

La carrière de Monfalcon embrassa des domaines très divers : il fut tout d'abord médecin à l'Hôtel-Dieu de 1825 à 1841 puis médecin en chef de l'Hôpital de la Charité de 1842 à 1851. Parallèlement, il publia des ouvrages médicaux puis diverses études sur l'histoire de Lyon et sur l'épigraphie lyonnaise, collaborant de plus à l'édition d'auteurs anciens. Ses qualités d'érudition et de dévouement à sa ville lui valurent ensuite le poste de conservateur de la bibliothèque de Lyon, qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Fréquentant les milieux érudits, Monfalcon entra en relation avec Perrin dès l'installation de ce dernier et semble lui avoir voué une amitié profonde et durable. Il lui confia l'impression de la presque totalité de ses travaux et le chargea à l'occasion de travaux pour la bibliothèque.

Suivant le cortège funèbre de Louis Perrin, Monfalcon et deux des meilleurs amis du défunt se proposèrent d'écrire une notice très développée en sa mémoire, riche de leurs souvenirs communs et accompagnée d'une bibliographie de ses meilleurs ouvrages. Elle devait être imprimée dans son atelier et augmentée de lettres et de documents divers. Dans les faits, c'est Monfalcon qui fit la presque totalité du travail, mettant à profit ses relations et une amitié de quarante années avec le défunt pour retrouver et décrire les plus belles éditions. Il souhaitait que la mise en pages de ce livret commémoratif s'inspirât de celle du **Molière** que Perrin imprimait à l'époque de sa mort : il l'avait aussi truffé de pages de titres et de planches extraits d'éditions célèbres de Perrin, de marques et de spécimens de caractères.

Le manuscrit terminé, il fut soumis au jugement de Joséphin Souлары puis transmis pour impression à la veuve Perrin, le 22 juin 1867...

« ... Je m'attendais à quelque reconnaissance de la part de la famille et de la veuve dont je n'avais pas manqué de prendre les avis quant à la rédaction du texte. C'était une grande méprise, mon manuscrit me fut renvoyé quatre jours après, accompagné d'un billet impoli. Ce procédé inexplicable de la veuve Perrin et le refus d'impression renversèrent mon projet. Il y avait un moyen de tourner la difficulté et de maintenir l'exécution de mes intentions dans tous leurs détails, mais je n'ai pas cru devoir l'employer. J'ai reculé devant le mauvais vouloir si inintelligent de la veuve Perrin. L'ouvrage ne sera probablement jamais imprimé. »

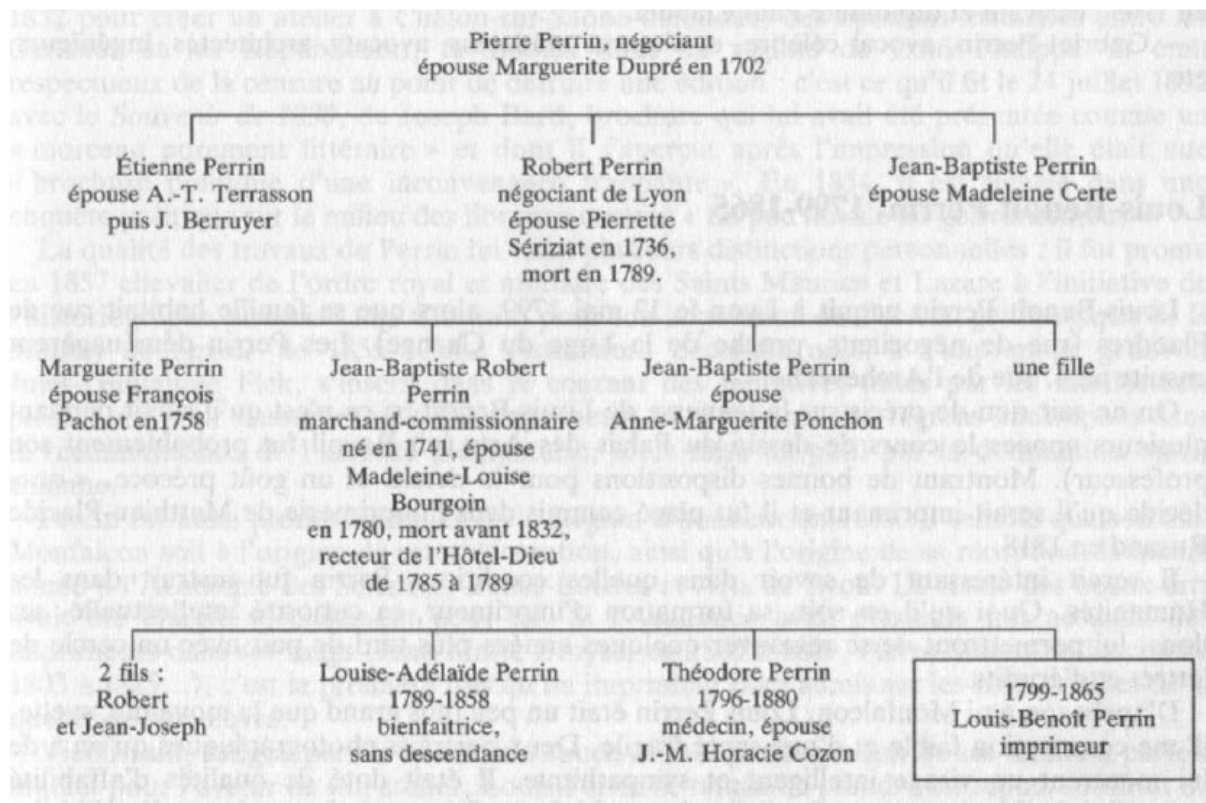
Le « moyen de tourner la difficulté », c'était de faire imprimer le manuscrit par Jules-Guillaume Fick à Genève. Fick possédait depuis 1856 des fontes de caractères Augustaux achetées à Perrin ; Monfalcon pouvait obtenir quelques ornements par le fondeur Rey, et il suffisait d'en faire reproduire d'autres en photolithographie. Monfalcon alla jusqu'à demander un devis à Fick (qui est relié à la fin du manuscrit, daté du 7 novembre 1867) mais renonça finalement à ce projet, qui frisait la contrefaçon et qui eut été insultant pour les héritiers. Monfalcon garda donc son manuscrit, l'enrichit de quelques notices bibliographiques par-ci, de quelques regrets acerbes par-là, fit encore quelques corrections et le donna finalement à la bibliothèque de Lyon en 1867.

Le *Manuscrit Monfalcon* semble n'avoir jamais été exploité. Sur tous ceux qui l'ont suivi ou précédé dans l'étude de la typographie lyonnaise, Monfalcon a l'énorme avantage d'avoir connu directement l'imprimeur auquel il s'intéressait, de même qu'il a aussi le mérite d'avoir

su, un des premiers, en reconnaître la valeur. Ainsi, le *Manuscrit Monfalcon* abonde en anecdotes et en détails savoureux qu'on chercherait en vain ailleurs et qui suppléent, en partie, à l'absence des archives de l'imprimerie.

LA FAMILLE ET L'HOMME

Louis-Benoît Perrin est issu d'une famille de négociants lyonnais. Les généalogies conservées dans le fonds Frécon aux Archives départementales du Rhône la font remonter à un Pierre Perrin, marchand bourgeois de Lyon au début du XVIII^e siècle.



Implantée à Lyon depuis plusieurs générations, la famille Perrin était active dans le négoce et alliée à d'autres familles de négociants lyonnais. Une famille donc déjà notable, ayant eu accès à des responsabilités civiles comme le rectorat de l'Hôtel-Dieu.

De la génération de Louis-Benoît, la famille Perrin connut deux autres célébrités :

- sa sœur Louise-Adélaïde, qui fonda en mars 1819 l'Établissement des Jeunes Filles Incurables d'Ainay. Cette maison fut reconnue d'utilité publique en 1832 et existait encore vers 1921, dans la rue baptisée plus tard du nom de cette bienfaitrice (entre les rues Jarente et Bourgelat). Les comptes rendus annuels de l'établissement parurent dès 1826, imprimés par Louis-Benoît Perrin.
- son frère Théodore, médecin, qui publia plusieurs ouvrages dont certains furent imprimés par Louis, et à qui on doit aussi un éloge d'Adélaïde, dans l'établissement de laquelle il exerça quelque temps la fonction de médecin. Il fut reçu membre de l'Académie de Lyon en 1854 et présida la Société de Médecine de Lyon.

La descendance de Louis-Benoît Perrin s'établit comme suit : premier mariage le 14 janvier 1835 avec Marie-Joséphine Fayolle, d'où : Marie-Cécile, mariée le 1^{er} septembre 1863 avec Georges-Benoît de Verdalon, notaire à Marcolès (Cantal). Second mariage le 18 février 1847 à Malte (notaire Antoine Parodi) avec Catherine-Baptistine-Cécile Grand, née à Tarascon et demeurant à Malte, qui dirigera l'atelier de 1865 à 1870, morte à Lyon le 8 décembre 1892, d'où

- Alexandre-Louis-Alfred (1848-18 octobre 1904), qui succédera à son père de 1870 à 1883, enterré à Sainte-Foy-lès-Lyon. Il se prénommera Louis-Alfred dans ses raisons sociales. Nous ignorons tout de son éventuelle descendance.
- Louise-Horacie-Julie-Amélie (22 octobre 1850-2 mars 1859).
- Marie-Louise-Gabrielle, née en 1856, vivant encore en 1904 et morte sans descendance.

Parmi les nombreux descendants du Docteur Théodore Perrin se trouvent quelques personnes célèbres :

- Marie-Louis-Jean dit Sainte-Marie Perrin, architecte, dont une fille, Reine, épousera en 1905 l'écrivain et diplomate Paul Claudel.
- Gabriel Perrin, avocat célèbre, et d'autres médecins, avocats, architectes, ingénieurs, etc.

Louis-Benoît Perrin, 1799-1865

Louis-Benoît Perrin naquit à Lyon le 12 mai 1799, alors que sa famille habitait rue de Flandres (rue de négociants, proche de la Loge du Change). Les Perrin déménagèrent ensuite au 4, rue de l'Archevêché.

On ne sait rien de précis sur la jeunesse de Louis-Benoît, si ce n'est qu'il suivit pendant plusieurs années le cours de dessin du Palais des Arts (où Revoil fut probablement son professeur). Montrant de bonnes dispositions pour le dessin et un goût précoce, « on » décida qu'il serait imprimeur et il fut placé commis dans l'imprimerie de Matthieu-Placide Rusand en 1818.

Il serait intéressant de savoir dans quelles conditions Perrin fut instruit dans les Humanités. Quoi qu'il en soit, sa formation d'imprimeur, sa curiosité intellectuelle, ses dons, lui permettront de se retrouver quelques années plus tard de pair avec un cercle de lettrés et d'érudits.

D'après son ami Monfalcon, Louis Perrin était un peu plus grand que la moyenne, svelte, d'une constitution faible et d'une santé fragile. Deux portraits photographiques qu'on a de lui montrent un visage intelligent et sympathique. Il était doté de qualités d'affabilité naturelle, de dévouement et de distinction qui lui concilièrent de bonne heure l'amitié des gens de lettres. Ses clients lui étaient fidèles et lui pardonnèrent souvent des négligences : « Ses qualités principales n'étaient pas l'exactitude et la diligence. »

Perrin était plus préoccupé par l'art, le dessin et la belle typographie que par la gestion de ses affaires, dans lesquelles il était peu entreprenant. Ainsi, il est probable qu'il sut peu à peu se décharger sur sa femme, son prote et ses ouvriers de nombreuses tâches administratives (il avait horreur des chiffres !) ou techniques. C'est sans doute pour cela que son atelier put continuer de fonctionner avec régularité après sa mort, sans accuser aucune baisse dans la qualité ni dans la quantité de la production.

Les responsabilités assumées par Louis Perrin dans la vie sociale sont surtout des corollaires à son métier : juge au tribunal de commerce de 1851 à 1856, membre de la commission exécutive de la Société des amis des arts (dont il imprimait les publications), membre de la Société de secours mutuel typographique et lithographique, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (classe des beaux-arts), et surtout président plusieurs fois réélu de la Société des maîtres-imprimeurs de Lyon. Créée le 11 mars 1840, cette société avait l'ambition de susciter la réhabilitation morale et les progrès techniques de l'imprimerie lyonnaise.

Elle fut dissoute en 1851 sans avoir pu atteindre ses objectifs. Son secrétaire était Léon Boitel, ami de Perrin.

Louis Perrin fut très peu actif dans la vie politique et refusa souvent d'imprimer des journaux. On n'en trouve que quelques-uns dans les années 1835-1845, sans grande importance. Il était cependant bon citoyen et respectueux de son devoir. Officier de la Garde nationale, il monta dans les postes dangereux durant l'insurrection ouvrière de novembre 1831 et aurait montré à cette occasion des qualités de conciliateur. Pendant les insurrections d'avril 1834, il accueillit dans son atelier des voisins inquiétés par les combats :

« Quand les maisons du quai qui touchent à la mienne (6, rue d'Amboise) ont été occupées par la ligne, tous les habitants sont venus chez moi ; il y a près de mon imprimerie peu de gens chez lesquels on ose se réfugier quand on a des valeurs en argenterie, portefeuille et diamants. Heureusement que j'ai eu de quoi nourrir tout le monde, les vivres ne nous ont jamais manqué ; il n'en n'a pas été de même pour tout le monde. »

Louis Perrin semble avoir eu des opinions politiques très modérées. Il fut pressenti en 1832 pour créer un atelier à Chalon-sur-Saône défendant des opinions médianes entre les Carlistes et les Républicains, favorables donc au régime de Louis-Philippe. Il était respectueux de la censure au point de détruire une édition : c'est ce qu'il fit le 24 juillet 1832 avec le Souvenir de 1830, de Joseph Bard, brochure qui lui avait été présentée comme un « morceau purement littéraire » et dont il s'aperçut après l'impression qu'elle était une « brochure politique d'une inconvenance frappante ». En 1854, il est signalé dans une enquête politique sur le milieu des libraires comme « un peu hostile au gouvernement ».

La qualité des travaux de Perrin lui valut plusieurs distinctions personnelles : il fut promu en 1857 chevalier de l'ordre royal et militaire des Saints Maurice et Lazare à l'initiative de l'historiographe turinois Luigi Cibrario, pour son impression du Tableau généalogique de la Maison de Savoie de 1855. Cette distinction, décernée aussi à l'imprimeur genevois Jules-Guillaume Fick, s'inscrit dans le courant des tentatives faites par les intellectuels piémontais pour s'assurer l'aide des imprimeurs francophones des régions limitrophes dans la reconnaissance de l'identité piémontaise, alors mise en péril par la domination autrichienne.

Perrin fut aussi promu chevalier de la Légion d'honneur en 1859. Il semble que son ami Monfalcon soit à l'origine de cette décoration, ainsi qu'à l'origine de sa réception, la même année à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. La classe des beaux-arts avait été élargie spécialement pour lui. Si l'Académie avait plusieurs fois accueilli des imprimeurs dans ses rangs (Jean-Marie Bruyset de 1800 à 1809, Pierre-Simon Ballanche de 1803 à 1825...), c'est la première fois qu'un imprimeur était admis sur les seuls critères de la qualité de son œuvre.

Vieillissant, fatigué par les nombreux soucis causés par la gestion de ses affaires, parfois inquiet pour l'avenir de son atelier, Louis Perrin se refusait à prendre du repos, souffrait de la goutte et tombait fréquemment malade. Dans les quatre dernières années de sa vie, il souffrait d'un « ramollissement du cerveau avec complications » qui l'affaiblit dans ses capacités physiques et intellectuelles. Dès 1864, il s'en remit à sa femme et à ses meilleurs ouvriers pour la gestion de son atelier. Il mourut le 7 avril 1865 à l'âge de 66 ans, totalisant 47 ans d'activité dont 42 à son compte, et fut enterré le 9 avril au cimetière de Loyasse après un service funèbre célébré dans l'église d'Ainay. Les journaux lyonnais et régionaux rapportèrent l'événement. D'après la relation d'Aimé Vingtrinier, le cortège funéraire était imposant. On y voyait

« ... Non seulement la Typographie lyonnaise tout entière, mais des membres nombreux de l'Administration, de la Cour, du Bureau, de l'Académie et de différents corps savants (...). Les ateliers étaient déserts, le deuil était partout, on comprenait que l'art était fini et que Lyon ne livrerait plus à l'Europe savante ces chefs-d'œuvre d'impression dont la beauté rivalisait avec les éditions les plus parfaites des temps passés. On se rappelait l'honorabilité, la délicatesse de sentiment, l'élégance de goût du défunt, qui se trahissaient jusque dans ses manières ; on citait la dignité de son caractère, sa probité intègre, la bonté de son cœur et les charmes de son intelligence. »

Un discours fut lu au bord de la fosse par M. Fraisse, secrétaire de l'Académie de Lyon, suivi par un autre discours du maître-imprimeur Nigon. Ses confrères de l'Académie lui rendirent hommage dans la séance du 25 avril 1865.

A l'époque de son décès, Perrin habitait au 19, rue du Plat. Perrin s'étant marié à deux reprises et laissant à son décès deux enfants mineurs, sa fille aînée et sa veuve firent dresser entre avril et août 1865 un inventaire complet de ses biens personnels et professionnels par les notaires Vallet et Thomasset. L'inventaire du domicile trahit un intérieur bourgeois et un train de maison assez aisé, avec plusieurs domestiques logés sur place. Passées les cuillers en argent, les courtepointes et les bouteilles de vin de Bordeaux, on y repère quelques objets significatifs, comme deux médailles d'expositions, deux portraits de famille peints par Perrin ou plusieurs tableaux et gravures d'artistes lyonnais contemporains.

S'autorisant du fait que son mari était mort sans fortune, la veuve Perrin demanda en mai 1871 une concession perpétuelle et gratuite au cimetière de Loyasse. Reconnaisant que la Ville se devait de rendre hommage à un imprimeur si méritant, le conseil municipal de Lyon la lui accorda. La tombe existe toujours.

LE GOÛT ET LA TECHNIQUE

Louis-Benoît Perrin fut, avant tout, un homme de goût et un habile dessinateur. Tout au long de sa carrière, son amour du dessin (et notamment du crayon) transparait à travers des dessins personnels, des dessins de nouveaux caractères, des études de lettrines, de bandeaux, de fleurons et d'encadrements qui furent souvent gravés par lui ou par ses graveurs.

Quelques dessins de sa main parurent dans ses éditions, comme par exemple les petits dessins de sa *Rosa mystica*, la médaille de l'empereur Claude de la *Monographie de la Table de Claude* de J.-B Monfalcon en 1851 et 1853, ou encore les gravures du *De tristibus Francia* de 1840.

Il est significatif qu'un des rares textes que Perrin ait écrit, concerne l'ornementation des manuscrits médiévaux. C'est une communication à l'Académie de Lyon qui fut écrite vers 1857, quand Perrin imprima pour l'éditeur parisien Léon Curmer le traité de Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, sur l'ornementation des manuscrits.

Le matériel typographique

Les Didones

Comme tous les imprimeurs de sa génération, Louis Perrin était équipé au début de sa carrière avec des fontes de Didot (ou plus exactement les types de la classe des Didones, aux empattements filiformes et aux pleins et déliés très accentués). Les Didones s'étaient rapidement diffusées en France pendant le dernier quart du XVIII^e siècle, parce qu'elles s'adaptaient bien au renouveau du goût gréco-romain qui s'épanouit sous la Révolution et l'Empire, mais aussi parce que les polices étaient fondues suivant le point Didot, nouvelle mesure typographique, qui n'étant pas compatible avec les fontes des types romains alors en usage, les rendit rapidement désuètes.

Suivant les ouvrages, les titres de Perrin étaient d'un classicisme sage ou tentaient de suivre le goût romantique, la typographie elle-même restant classique et sans surprise. Pour les publications commerciales ou administratives, Perrin agrémentait les titres avec quelques Gothiques abâtardies ou des Schwabacher, dont il sut faire un usage modéré. En cela, les premières publications de Perrin (sa « première manière », comme disait Monfalcon) ne se distinguaient pas de celles de ses contemporains.

Les lettres augustales

C'est vers 1846 que se situe le fait majeur de la carrière de Perrin, qui allait changer du tout au tout l'aspect de ses éditions : l'invention de ses caractères Augustaux.

L'érudit lyonnais Alphonse de Boissieu, terminant en 1846 la rédaction de ses *Inscriptions antiques de Lyon*, cherchait un imprimeur digne de réaliser correctement cet ouvrage consacré à l'épigraphie latine des monuments lyonnais, contenant de nombreuses reproductions imprimées ou gravées.

Pressenti, Perrin reconnut l'inaptitude des fontes usuelles de son atelier à rendre la beauté épigraphique et, en bon dessinateur, résolut de dessiner un nouvel alphabet de capitales directement inspiré des inscriptions conservées dans les musées lyonnais. Il fut conseillé dans cette tâche par Alphonse de Boissieu, qui raconte cet épisode dans la préface de ses *Inscriptions antiques*.

Perrin choisit de s'inspirer des inscriptions datant approximativement du règne d'Auguste (30 av. J.-C - 17 ap. J.-C), considérées généralement comme présentant les modèles de lettres les plus parfaits. Bien qu'il n'y eût qu'assez peu d'inscriptions de cette époque dans les collections lapidaires lyonnaises, il s'en trouva suffisamment pour reconstituer l'alphabet complet. Perrin baptisa cet alphabet « caractères Augustaux ».

Ces caractères furent gravés et fondus par Francisque Rey et leurs épreuves déposées à Paris en 1846. Dans leur destination épigraphique originale, outre les *Inscriptions antiques* de Boissieu (1847), les Augustaux servirent dans les deux éditions de la *Monographie de la Table de Claude* de Jean-Baptiste Monfalcon en 1851 et 1853, ainsi que dans le *Musée lapidaire de Lyon* du même auteur en 1859.

D'après Monfalcon, Louis Perrin aurait subi au cours de la réalisation des caractères Augustaux la forte influence du peintre Pierre Revoil. Ce peintre, qui fut professeur de peinture à l'École des Beaux-Arts de Lyon de 1807 à 1817 (donc pendant la jeunesse de Perrin) et de 1823 à 1831, combinait des goûts prononcés pour l'archéologie, le Moyen Âge, la Renaissance et l'imprimerie. Il examinait souvent les stèles qui avaient été rassemblées quelques années auparavant sous les arcades du Palais des Arts par Artaud, conservateur du musée, lui aussi archéologue. Revoil savait apprécier la beauté de la lettre antique *et* déplorait que l'imprimerie ne sache plus s'en inspirer ; il reconstitua tout un alphabet antique et recommanda son utilisation dans le langage épigraphique.

S'il faut reporter sur Revoil une part de l'initiative qui allait déboucher sur la création des caractères Augustaux, il n'en faut pas moins reconnaître à Perrin la rapidité à saisir l'occasion qui se présentait à lui avec les *Inscriptions antiques* de Boissieu et le courage d'investir des frais importants dans un contexte alors très défavorable au « beau livre ».

Les *Inscriptions antiques de Lyon*, qui parurent en livraisons de 1847 à 1854, et la *Monographie de la Table de Claude*, un grand in-folio dont l'impression présenta des difficultés techniques, furent applaudis par le monde typographique. Ils marquent le départ de ce que Monfalcon appelle la « seconde manière » de Perrin, qui engendra elle-même une célébrité rapide et durable. C'est aussi à cette époque que Perrin introduisit dans ses éditions la première de ses marques typographiques (si l'on excepte la marque « dp » qu'il partagea avec Zacharie Durand pendant leur brève association).

Le fondateur qui exécuta les Augustaux était Pierre Francisque Charles Rey fils. Actif entre 1844 et 1866, il appartient à une dynastie de fondeurs établie à Lyon entre 1770 et 1899. Il reprit l'atelier de son père Pierre Charles Guillaume (actif de 1829 à 1844), et après absorption du fonds du graveur Laurent Chevillon en 1848, revendit le tout à MM. Chevrol et Lacroix, actifs de 1866 à 1876.

Dans un premier temps donc, Perrin disposait seulement de capitales Augustales sans avoir des bas de casse assorties. Il les utilisa parfois en les mélangeant avec des bas de casse de Didones ; il dut également graver les lettres U et J, qui ne figuraient pas dans l'alphabet latin. Quelques années après avoir fait graver les capitales Augustales, Perrin compléta ses fontes avec des bas de casse. Pouvoir proposer des polices complètes était une condition nécessaire à leur vente, donc au remboursement des frais engagés.

Les bas de casse apparurent pour la première fois en 1854 dans le *Degli artiglieri* de Luigi Cibrario. Perrin ne revendiqua pas leur paternité avec autant de force que pour les capitales.

Les découvertes récentes de G. W. Ovink et de René Ponot montrent que tous les corps d'italique et la moitié des romains proviennent du fondeur lyonnais Jean-Pierre Marquet (établi de 1770 à 1780), qui se trouvait alors inclus dans le fonds de Francisque Rey.

Disposant maintenant des capitales et des bas de casse, Perrin les réserva d'abord à la publication de textes anciens. En effet, le choix des Augustaux pour ces textes s'explique essentiellement par la gêne ressentie à devoir associer des textes et des orthographes anciennes avec des types et des papiers nouveaux. Il s'en explique lui-même, avec sensibilité :

« Vous me demandez, Monsieur, par quel caprice je cherche à ressusciter aujourd'hui des types du seizième siècle, et si j'ai conçu le fol espoir de les voir adopter par nos contemporains pour la publication de leurs œuvres. Je vous avoue que ce n'est pas là ma pensée, et je n'oserais peut-être pas les proposer pour éditer un Lamartine ; mais en est-il de même pour nos vieux écrivains, et ne seriez-vous disposé, monsieur, à admettre une distinction ?

« Pour ma part, j'ai souvent à réimprimer d'anciennes poésies, et ce travail me cause chaque fois un singulier malaise ; je ne peux pas reconnaître dans mes pages d'épreuves ces vers qui me semblent tout autres dans les éditions de la belle époque. Cette orthographe qui jadis fut la bonne, ces expressions et ces coutumes dont je ne suis pas choqué si je les vois dans des bouquins jaunis, deviennent autant d'énigmes pour moi dès que je veux les reproduire avec nos caractères modernes sur un papier bien blanc et bien satiné. La Louise Labé, que j'ai imprimée en 1824, me fait l'effet d'un faux et me cause un remords ; pour retrouver la Belle Cordière, il faut la rechercher dans les éditions de Jean de Tournes.

« Voilà pourquoi, Monsieur, j'ai essayé ces essais si imparfaits encore mais que j'espère améliorer. Je veux réparer mes torts et donner à l'avenir mes réimpressions plus intelligibles et plus vraies, en dépit de la mode.

« Nos poinçons d'aujourd'hui, si nets, si corrects, si régulièrement alignés, si mathématiquement symétriques... ont leur mérite, sans doute, mais je voudrais les réserver à l'impression des rapports sur le chemin de fer.

« L'École polytechnique a marqué sur toutes les choses de notre temps, grandes ou petites, l'empreinte de son caractère exact, mais froid, rigide, absolu, tandis que chez nous, à la naissance de l'imprimerie, les arts étaient sous l'influence des écoles italiennes, inspirées elles-mêmes par l'étude de l'Antiquité.

« De là la différence. »

Ainsi complétés, les Augustaux se répandirent progressivement dans les éditions de Perrin, notamment les éditions historiques, littéraires et les rééditions de textes anciens. Perrin continua d'employer les Didones dans ses publications à caractère administratif, commercial ou scientifique. Ce n'est qu'à partir de 1858 qu'il commença d'utiliser les Augustaux dans des textes contemporains, par exemple dans les poésies de Joséphin Souly, de Villiers de l'Isle-Adam ou d'Auguste Génin.

Avec ses Augustaux, Louis Perrin donne le signal du « renouveau elzévirien », mouvement typographique qui allait se répandre en France et en Angleterre pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Un simple résumé nous emmènerait trop loin...

Malgré leur beauté intrinsèque, les Augustaux ne firent pas l'unanimité. Les expositions universelles où Perrin présenta sa production donnèrent lieu à quelques critiques. Ainsi, dans le *Rapport des délégués lyonnais envoyés à l'exposition universelle de Londres de 1862* :

« Les caractères Augustaux de M. Perrin ne nous ont jamais séduits, et nous préférons de beaucoup les types modernes ; cela ne nous empêche pas de reconnaître à ce compatriote un sentiment artistique qui manque à bon nombre de ses confrères ».

ou encore dans le *Rapport du jury international* de l'Exposition de 1867 :

« Il dessinait lui-même des types (...). A vrai dire, ce genre d'impression est une affaire de mode et ne peut-être cultivé que pour des amateurs ; mais M. Perrin y était passé maître, et il mettait de l'amour dans le moindre de ses travaux ».

Les civilités

Renforçant encore sa volonté de s'inspirer des livres du XVI^e siècle, Perrin réintroduisit des caractères de civilité dans ses éditions dès avant 1850. Leur emploi resta très épisodique, limité à la composition des pièces liminaires dans les textes poétiques (anciens ou contemporains) ainsi que dans des réimpressions de chroniques ou d'entrées royales.

Il ne s'agit pas de types dessinés par Perrin et gravés pour lui, mais seulement (si l'on peut dire) de fontes provenant des poinçons originaux des seconds caractères de civilité taillés par Robert Granjon à Lyon peu avant 1562. Une police de matrices resta à Lyon, qui se retrouve, en 1773, avec des modifications mineures, dans le catalogue de la fonderie Delacolonge sous le nom « Civilité de Cicero ».

On ne sait pas précisément d'où vient la fonte utilisée par Perrin, mais il est vraisemblable qu'elle provient des matrices de Delacolonge. Celles-ci auraient pu arriver dans le fonds de Francisque Rey par le jeu des successions et des absorptions. Les emplois des caractères de civilité à Lyon durant le XIX^e siècle restèrent très rares. Perrin mis à part, on ne peut citer qu'une dizaine d'éditions des *Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, de Jean-Baptiste de La Salle par les imprimeurs associés Pélagaud, Lesne et Crozet entre 1831 et 1867.

C'est surtout dans l'Ouest de la France que ces caractères servaient régulièrement pour l'impression des manuels de civilité. L'originalité de Perrin (qu'il partage avec l'imprimeur Motteroz de Paris) fut non pas de les employer mais de les réserver aux livres de littérature et d'histoire.

Inventaire des matrices et des poinçons

L'inventaire de 1865 donne la liste des poinçons et des matrices. Nous le donnons ici sous forme abrégée. Il est évident que tous concernent les caractères Augustaux même quand ce n'est pas spécifié : on retrouve les deux forces du corps 7 présentées dans les spécimens typographique cités plus haut.

<i>Bas de casse et capitales assorties :</i>	
corps 6	33 p., 250 m.
7 3/4 ou 8	106 p., 203 m.
9	146 p., 150 m.
11	17 p., 158 m.
14	89 p., 53 m. (petit œil).
14	89 p., 186 m. (gros œil).
<i>Capitales Augustales :</i>	
corps 7	26 p., 31 m.
10	26 p., 31 m.
14	26 p., 32 m.
20	26 p., 32 m.
28	24 p., 28 m.
36	22 p., 23 m.
48	22 p., 23 m.
56	22 p., 23 m.
72	22 p., 23 m.
<i>626 matrices diverses.</i>	

La présence des poinçons et des matrices des Augustaux dans l'atelier de Perrin prouve qu'il était impossible au fondeur Francisque Rey d'en faire des fontes sans son accord.

L'inventaire détaille encore tous les caractères d'imprimerie trouvés dans l'atelier. Nous n'en reprendrons que les noms et les poids totaux, tous corps confondus : caractères Augustaux : 4 534 kg estimés 8 415 F ; caractères modernes (Didot) : 3 643 kg estimés 5 807 F ; initiales allongées : 23 kg ; caractères antiques : 41 kg ; blanches : 8 kg ; égyptiennes : 108 kg ; normandes : 99 kg ; allongées : 53 kg ; gothiques : 183 kg ; rondes : 44 kg ; anglaises : 259 kg ; caractères divers : 665 kg ; caractères d'affiche en plomb : 1 439 kg ; 2 108 lettres montées sur bois ; 606 lettres en bois ; lettres ornées : 94 kg ; lettres en cuivre! massive ou montées sur bois, lettres en plomb, lettres en bois, ornements gravés sur bois où clichés.

Dans l'estimation des caractères, les Augustaux interviennent pour plus du quart de la valeur totale. Il faut remarquer que, dans certains corps, le prix des fontes d'Augustaux pouvait être le double ou le triple de celui des caractères modernes. Ce prix d'estimation correspond environ au tiers du prix d'achat donné dans les catalogues de la fonderie Rey.

Suivent les cadres : 140 kg ; modèles composés : 5 709 kg ; 177 clichés montés sur bois ; clichés divers non montés : 112 kg ; vignettes pour encadrements, etc. ; 1 537 kg d'interlignes ; filets de luxe ; filets en cuivre : 200 kg ; filets anglais, filets en plomb : 10 kg ; lingots systématiques : 800 kg ; lingots pour clichés : 50 kg ; vieille fonte : 231 kg ; matière en lingot : 69 kg.

Les papiers

Lorsque Perrin employait les Augustaux pour imprimer de belles éditions, il avait soin d'utiliser un papier vergé légèrement teinté, de bien meilleure qualité que le papier blanc qu'il employait au début de sa carrière. Il se le fit fabriquer en deux grandeurs et en deux forces. Les nombreux exemplaires imprimés sur ce papier témoignent encore de cette excellente qualité. Quelques contemporains, tel Brunet, regrettaient cependant sa couleur un peu trop prononcée.

Les éditions bibliophiliques comportaient souvent des tirages de tête sur papier vélin Wathman, papier jaune, de Hollande, papier gris, parfois même sur véritable vélin.

L'inventaire de 1865 précise ce qui fut trouvé dans les magasins : 2,5 rames de papier teinté de format carré (pour les Contes de Perrault parus la même année) : 350 F ; 22 feuilles de (vrai) vélin format carré : 170 F (!) ; une demi-main de papier de chine : 8 F ; 150 kg de plaques de carton : 37,50 F ; papier à vendre au poids : 50 F ; 5 rames de papier blanc : 80 F ; 1 000 plaques de carton laminé : 250 F ; 4 rames de papier pour litho : 200 F.

En somme, des réserves assez faibles où l'on pourrait lire la précarité financière de l'atelier. Le magasin de papier abritait aussi les stocks d'ouvrages de vente lente.

Ornements, graveurs et dessinateurs

Les ornements

Comme il a été rappelé plus haut, Louis Perrin dessina lui-même la plupart des ornements qu'il utilisait, de même que ses marques typographiques.

S'inspirant là encore de l'ornementation du XVI^e siècle, il dessina et fit graver des lettrines, des bandeaux, des culs-de-lampe et quelques encadrements.

On distingue plusieurs séries de lettrines et de bandeaux signés LP ou JMF, dont certaines sont reproduites dans le catalogue de l'exposition Perrin de 1923.

Graveurs et dessinateurs

Qui sont les graveurs qui travaillèrent pour l'atelier Perrin ? La nomenclature des éditions fait ressortir trois noms : Fugère, Séon et Dubouchet.

Le plus important des trois est Jean-Marie (ou Joanny) Fugère (1818-1882). Graveur en taille-douce et lithographie, cet artiste entra à l'atelier Perrin à partir de 1845 et y resta trente ans. Outre les très nombreuses planches qu'il grava pour Perrin, on lui doit une caricature et un portrait de son patron, un portrait d'Adélaïde Perrin et surtout le dessin et la gravure d'ornements typographiques (lettrines, bandeaux, fleurons).

Parmi ses plus belles réalisations figurent les planches des Inscriptions antiques, l'encadrement de la *Généalogie de la Maison royale de Savoie* de 1855 et les nombreux portraits de comédiens gravés pour les ouvrages de Manne. Fugère avait acquis une véritable maîtrise dans la reproduction des lettres autographes dont Perrin parsemait ses éditions historiques.

Jean-François Dubouchet (1823-1880) était uniquement graveur en taille-douce. Il grava des illustrations pour divers livres de Perrin entre 1844 et 1868, mais sa contribution la plus notable est l'illustration, en collaboration avec Antoine Séon et d'autres, des nombreux ouvrages de l'architecte Antoine-Marie Chenavard.

Antoine Séon enfin (1819-1883), lui aussi graveur en taille-douce, eut une production très riche. Pour Perrin, il grava de belles planches architecturales et décoratives dans les *Recherches sur l'architecture, la sculpture, la peinture...* de Pierre Martin en 1854, ainsi que de nombreuses planches dans les ouvrages de Chenavard.

Parmi les auteurs les plus remarquables de dessins parus dans les ouvrages de Perrin père ou fils, on doit citer le célèbre architecte Antoine-Marie Chenavard (1787-1883), à qui l'on

doit notamment l'Opéra de Lyon. Il fit paraître entre 1857 et 1867 quelques ouvrages de compositions architecturales ou de dessins rapportés de ses voyages en Italie ou en Orient.

L'architecte André Couchaud, plus connu pour ses dessins que pour ses constructions, a laissé chez Perrin son Choix d'églises byzantines en 1847. Les architectes Tony Desjardins et René Dardel enfin, méritent une mention pour leurs monographies du Palais du Commerce et de l'Hôtel de Ville de Lyon, parues chez Alfred-Louis Perrin.

Le personnel

Sur le personnel, les renseignements sont bien maigres. En 1854 et 1855, Y Annuaire de l'Imprimerie, de la Presse et de la Librairie donne la liste du personnel : « Prote : Albert. Correcteur : Utinet. 6 compositeurs, 4 imprimeurs, 1 clicheur ». Sur la vingtaine d'ateliers qui fonctionnaient à Lyon à cette époque, celui de Perrin se place environ à la cinquième place, et probablement parce qu'il n'imprimait pas beaucoup de journaux, n'était pas encore doté de presses mécaniques.

Une lettre datée 1861 (lettre 22) fournit le nom de Bourgine, qui pourrait être le prote de l'atelier à cette époque.

Rien de précis encore sur les rapports de Perrin et de ses ouvriers. Vu l'orientation de l'atelier vers « la belle ouvrage », on les imagine volontiers doués et dévoués, tel Fugère. Perrin avait signé les accords adoptés le 8 avril 1848 par les patrons et les ouvriers typographes lyonnais, réglant le nombre d'apprentis, les tarifs de compositions, etc.

Le matériel

Seul l'inventaire de 1865 fournit des données précises sur le nombre et la nature du gros matériel, ainsi que sa valeur d'estimation. Répartis sur les trois étages de l'atelier, on trouvait :

- une presse litho dite Colombine ;
- 2 machines à imprimer dites « universelles » (de Marinoni à Paris : 4 000 F) ;
- une petite machine à imprimer du même (1 000 F) ;
- 2 machines litho (Paul Dupont et Huguet à Paris : 3 000 F) ;
- 2 presses Stanhope (Gauthier frères à Besançon : 300 F chacune) ;
- une presse typo dite Colombienne (des mêmes : 300 F) ;
- 3 presses litho de format Jésus (120 F chaque) ;
- une presse litho de grande dimension ;
- 8 presses litho de format Jésus (100 F chaque) ;
- une presse à affiches ;
- 2 presses litho démontées,

(soit un total d'une vingtaine de presses diverses dont seulement quelques-unes devaient tourner continuellement) ;

- un massicot (Lecoq à Paris), 2 vieux massicots inutilisés, une cisaille, un rognoir ;
- une presse à serrer, une presse à papier, deux laminoirs à carton dont un inutilisé, 3 presses à satiner ;
- un pantographe (Gavard), une machine à graver les fonds gris ;
- 20 bancs de casse, 184 paires de casses, 129 casseaux, 14 marbres ;
- un coupoir biseautier, une meule à aiguiser, un moule à clichés, 9 moules à rouleaux, une chaudière à fondre.
- Contre les murs, des centaines de pierres lithographiques :

- 4 de longueur entre 0,80 et 1,20 m (100 F chaque) ;
- 83 pierres de format Jésus, raisin ou coquille ;
- 105 pierres de format écu ou couronne ;
- 330 de format demi-coquille ou cloche ;
- 1 215 de format raison ou quart-coquille ;
- 716 pierres de format quart-coquille ou fragments de pierre.
- Il y avait bien là de quoi remplir les quatre étages du 6, rue d'Amboise.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'IMPRIMEUR PERRIN

Les origines de l'atelier et les dix premières années d'activité : 1823-1833

La création de l'atelier de Louis Perrin est une affaire relativement complexe qui doit être examinée sous le double aspect technique et administratif.

Du côté de chez Ballanche, Rusand et Durand, aux Halles de la Grenette

Les deux associés Hugues-Simon Ballanche et Jean-Marie Barret travaillaient depuis 1796 dans l'ancien atelier de l'imprimeur Aimé Delaroche au 1, Halles de la Grenette. L'association fut dissoute en 1802, et la même année, Ballanche associa à ses affaires son fils Pierre-Simon (le futur philosophe). Le régime des brevets étant institué à Lyon en 1811, Ballanche père et fils obtinrent un brevet au nom du fils. A la mort de son père, Pierre-Simon voulut partir pour Paris et vendit en 1814 l'atelier à Matthieu-Placide Rusand, lui-même détenteur d'un brevet propre et d'un autre atelier au 8 de la rue Mercière.

Imprimeur de la Ville et du Roi, Matthieu-Placide Rusand (1767-1839) était spécialisé dans l'édition chrétienne et liturgique. En 1810, il possédait 7 presses en activité, ce qui faisait de son atelier un des plus importants de la ville. Il plaça son second atelier sous la direction de son gendre Zacharie Durand, né en 1792.

Bien que l'atelier des Halles appartienne à Rusand et qu'il soit dirigé par Durand, les livres continuèrent à paraître au nom de Ballanche (toujours détenteur du brevet) jusque vers 1820.

Le 23 octobre, Durand reprit le brevet de Ballanche mais ne l'exploita pas sous son nom avant 1823, puisqu'il travaillait pour Rusand. L'atelier des Halles fut exploité par Rusand jusqu'en 1837, avec l'aide de son fils à partir de 1834.

Du côté de chez Cutty et Darnaud, rue de la Charité

Louis Cutty, breveté en 1811 comme Rusand, Ballanche et quinze autres imprimeurs, exploitait un atelier qui contenait vers 1810 trois presses dont seulement une ou deux étaient en activité. L'atelier déménagea en 1815 au 22, place de la Charité. En 1817, sa veuve reprit son brevet mais le céda en 1821 à son gendre Siméon Darnaud, à qui elle confia la gestion de l'atelier.

Siméon mourant en mai 1822, la veuve Cutty voulut reprendre son brevet et la direction de l'atelier. Le brevet lui fut refusé.

L'association de Durand et Perrin

Depuis 1818, Louis Perrin était apprenti dans l'atelier de Rusand aux Halles de la Grenette, alors dirigé par Zacharie Durand. A en croire Monfalcon, il s'y serait fait remarquer par la qualité de son travail. Perrin demanda qu'on lui attribue le brevet de Darnaud vers août 1822, ce qui lui fut refusé, puis il acheta en septembre 1822 l'atelier « Cutty » à la veuve de Siméon Darnaud. Il déménagea l'atelier au 15 de la rue du Plat, à « Hôtel de Malte ».

Matthieu-Placide Rusand voulant reprendre lui-même la direction de l'atelier des Halles de la Grenette, Durand partit à la fin de 1822 et, possesseur du brevet de Ballanche fils, s'installa avec Perrin rue du Plat en s'associant à lui. On ne sait pas lequel des deux entraîna l'autre, mais puisqu'ils s'étaient connus dans le même atelier, on peut supposer que ce double départ était concerté.

Quelques éditions parurent entre le 19 décembre 1822 et le 4 octobre 1823, imprimées par Perrin et Durand avec le matériel du premier et sous la raison sociale du second, qui s'affirmait « successeur de Ballanche ».

Perrin possédait un certificat de capacité (préalable obligatoire à l'obtention d'un brevet) signé par les imprimeurs Durand, Pitrat, Barret et Périsset aîné. Le gouvernement ayant annulé le 14 juillet 1823 le brevet de François Mistral pour désobéissance politique, Perrin profita de cette conjoncture favorable pour solliciter une nouvelle fois un brevet d'imprimeur le 1er août 1823, avec l'appui de trois députés légitimistes du Rhône. Il obtint le 6 août 1823 le brevet de Siméon Darnaud. Ainsi, les livres produits dans l'atelier de la rue du Plat purent paraître sous la raison sociale des deux associés, « successeurs de Ballanche et de Cutty », ce qui ne pouvait se faire légalement tant qu'ils n'avaient pas un brevet tous deux. La première apparition de Perrin sur les registres lyonnais du dépôt légal date du 3 septembre 1823. En fait, l'évolution de la raison sociale des deux associés n'est pas claire, puisqu'on relève dans les registres du dépôt légal une alternance de mentions « Durand », « Perrin » ou « Durand et Perrin », du 19 décembre 1822 au 8 février 1826.

L'association de Durand et Perrin ne dura qu'un peu plus de deux ans, puisque Durand se retira au début de 1826. En 1827, il céda son brevet d'imprimeur à son ami Gabriel Rossary, qui l'exploita quelques années. Durand ne céda jamais son brevet de libraire, qui fut annulé en 1860 pour cause de non-exploitation. On perd rapidement la trace de Durand. Il aurait pu décéder vers 1834.

Les brevets de libraire et de lithographe

Le 6 octobre 1823, Perrin demanda un brevet de libraire, qui lui fut accordé le 30 du même mois. Durand fit de même et obtint le sien le 28. En fait, seuls deux maigres indices révèlent l'activité d'une librairie entre 1823 et 1828 :

- Durand et Perrin apparaissent dans la liste des libraires de l'*Almanach de Lyon* pendant la période 1824-1827.
- En avril 1827, Perrin déclare vouloir créer un dépôt de livres au 6, rue de la Charité, au rez-de-chaussée des Bureaux de la Gazette Universelle.

Dans la mesure où Perrin imprima surtout des livres pour lui-même entre 1823 et 1850, il est probable qu'il dut se servir de ce dépôt pour les diffuser. En revanche, on ignore s'il vendait chez lui des livres d'autres imprimeurs.

Perrin céda son brevet de libraire le 5 juin 1828 à Claude Labbé. Notons que si Perrin a travaillé pour lui, pour son associé ou pour d'autres libraires, il n'a pas fait imprimer ailleurs des livres sur lesquels il serait apparu comme libraire ou éditeur. Une seule exception est recensée en 1840.

Le 11 juin 1824, Perrin demanda un brevet de lithographe, qui lui fut refusé le 24 juin.

La dernière affaire de brevet concernant la période 1823-1833 a des relents politiques. Dans une lettre du 21 mai 1832, Perrin demandait l'octroi d'un second brevet d'imprimeur en lettres pour établir un atelier dans la ville de Chalon-sur-Saône. Soutenue par le préfet de Saône-et-Loire et par les citoyens les plus recommandables de cette ville, cette demande provenait du fait que les deux imprimeurs exerçant à Chalon appartenaient aux deux opinions politiques extrêmes : carliste et républicaine. Refusant tout d'abord sous prétexte que Perrin était déjà breveté à Lyon et qu'il n'était pas légal de l'être dans deux endroits simultanément, le ministre de l'Intérieur finit par accorder le brevet (sous des pressions sensibles dans les

pièces d'archives mais non mentionnées) à condition que Perrin cesse d'exercer à Lyon. Ne voulant pas quitter son atelier de Lyon, Perrin proposa son frère Théodore, médecin, comme prête-nom pour établir le brevet. Le dossier de Théodore Perrin n'ayant pas été consulté aux Archives nationales, la suite de l'affaire n'est pas connue. Il semble... qu'il n'y en ait pas eu.

Le 4 septembre 1832, Perrin demande pour la seconde fois un brevet de lithographe, qu'il obtient le 1er octobre 1833 en remplacement de celui de la Demoiselle Jeanne Decomberousse. A partir de cette année, la raison sociale devient parfois « Imprimerie typographique et lithographique de Louis Perrin ». Un déménagement de l'atelier rue d'Amboise clôt cette période un peu bousculée, qui vit trois déménagements, plusieurs changements de raison sociale, plusieurs demandes de brevets non abouties, plusieurs charges d'imprimeurs pour diverses administrations.

L'atelier de 1833 à 1865

Passé 1832, la carrière de Perrin est beaucoup plus linéaire. Il se fixe au 6, rue d'Amboise jusqu'à sa mort. Sur le plan administratif, on ne remarque aucune modification, sauf l'obtention d'un brevet pour la taille-douce le 4 juin 1852. Perrin déclare : « J'avais depuis longtemps dans mon imprimerie des presses et tous les ustensiles d'impression en taille-douce. » Ce brevet ne correspondait qu'à une régularisation de sa situation, rendue obligatoire par le décret du 22 mars 1852.

En 1851, à l'époque de la faillite de l'imprimeur Léon Boitel, Perrin était créancier de Boitel pour la somme de 2 075 F. C'est à peu près tout ce qu'on sait de ses rapports avec ses collègues imprimeurs à cette époque... et c'est peu.

L'imprimerie après la mort de Louis Perrin : 1865-1883

A la mort de Louis Perrin, son fils, Alfred-Louis n'avait que 17 ans. Probablement formé au métier d'imprimeur (encore qu'on ignore où), il était encore trop jeune pour reprendre le flambeau. L'atelier ayant appris à se passer de Perrin avec l'aggravation de sa maladie, les brevets de typographie et de lithographie furent repris par sa veuve Cécile Grand le 20 mai 1865. Avec l'aide d'un commanditaire, de l'ancien prote et des meilleurs ouvriers, elle en continua l'exploitation sans en modifier le personnel. L'atelier connut même un surcroît passager d'activité.

La raison sociale fut changée de « Imprimerie de Louis Perrin » en « Imprimerie Louis Perrin », et les ouvrages parurent sans interruption. Toutes les séries commencées avant le décès de Perrin furent terminées.

Le 1er juin 1870 (donc quatre mois seulement avant la suppression du régime administratif des brevets), Alfred-Louis Perrin reprit à son nom les brevets de sa mère et prit la direction de l'atelier en s'associant avec Gustave Marinet. Ce dernier reste mal connu ; on ignore sa profession avant l'association et son rôle dans l'atelier. Il pourrait y avoir été correcteur puisque c'est la profession qu'on lui donne dans les « Indicateurs Henry » de 1884 aux alentours de 1905, après la faillite de l'atelier en 1883. En tout cas, il n'imprima jamais de livres en son nom propre.

La vente de 1883 et ses suites

L'association de Perrin fils et de Marinet dura dix ans ; ils se séparèrent en 1880. Soumise à une concurrence trop âpre, la firme connaissait alors des difficultés financières sérieuses qui conduisirent à une mise en vente de la totalité de l'imprimerie le 3 mai 1880. Comme il ne se

trouvait pas d'acquéreur en bloc, le matériel fut dispersé par lots (presses, poinçons, matrices, fontes, ornements). Les poinçons, matrices et fontes des fameux caractères Augustaux furent achetés par l'éditeur parisien Alphonse Lemerre.

La bibliothèque de l'imprimerie fut dispersée entre le 11 et le 19 mai. Le catalogue imprimé de cette vente aux enchères comprenait environ 500 éditions imprimées entre 1823 et 1880, avec une nette majorité dans les vingt dernières années. Beaucoup de ces ouvrages étaient des exemplaires retournés par leur auteur avec une dédicace, en remerciement du soin que l'atelier avait apporté à leur impression. En totalité, la vente produisit 14 500 F.

La vente partielle du matériel ayant procuré des sommes importantes (on parle de 10 000 francs pour les seuls caractères Augustaux !), Alfred-Louis Perrin voulut relever la maison mais ne réussit à la maintenir que trois ans. La faillite intervient en 1883 ; ses procédures, dont on a le détail dans les archives du tribunal de commerce, se terminent par un « jugement d'inexcusabilité », ce qui équivaldrait à un jugement infamant consécutif à des erreurs de gestion.

Lourde faillite : 9 618 francs d'actif en mobilier et marchandises, 2 061 francs de passif plus 74 941 francs de créances affirmées. Les créanciers ne purent être remboursés qu'au dividende de 10 %. Sur 30 noms, la liste des créances révèle les noms de quelques professionnels du livre qui avaient traité avec l'atelier :

- les papetiers Billon (Lyon), Boin et Mercier (Lyon), Lafuma (Voiron), Blanchet frères et Kléber (Rives) ;
- les imprimeurs Marc Martin (Lyon), le graveur L. Lépagnez (Lyon) et le lithographe G. Durand (Lyon) ;
- le marchand d'estampes Prévieux ;
- le célèbre constructeur mécanicien Marinoni (Paris).

On verra plus loin que la faillite de l'imprimerie Perrin fut sans doute précipitée par celle du libraire Nicolas Scheuring, pour lequel l'imprimerie travaillait beaucoup depuis la fin des années 1850.

Après la faillite, les devenirs professionnels d'Alfred-Louis Perrin et de Gustave Marinet ne sont pas clairs. Comme nous l'avons dit plus haut, le second se place comme correcteur d'imprimerie et déménage souvent. Un Marinet est signalé dans les Indicateurs Henry comme employé vers 1906-1909. Est-ce le même ?

Quant à Alfred-Louis, nous perdons sa trace, sans pouvoir préciser son activité ultérieure. En 1884, il habitait 14, rue Vaubecour. Il décède à Sainte-Foy-lès-Lyon le 18 octobre 1904, apparemment sans descendance.

La localisation des ateliers

D'après les cadastres de 1831, le 15 de la rue du Plat, aussi nommé « Hôtel de Malte », était situé à l'emplacement de l'actuel n° 15 de cette rue. La maison du temps de Perrin a été détruite lors d'un réalignement.

Le 49 de la rue Mercière fait le coin sud avec la rue Ferrandière. Ce local, qui porte maintenant le numéro 59, est occupé actuellement par la brasserie « Chez Moss ».

Le 6, rue d'Amboise porte toujours le même numéro de voirie. Ce local, occupé par l'atelier de Perrin père et fils pendant exactement un demi-siècle (1833-1883), mérite qu'on s'y arrête quelques instants. Cette maison fait le coin avec la rue des Templiers et se compose, d'une part, d'une maison basse et allongée à un étage donnant sur la rue d'Amboise (n° 6), et d'autre part, une maison haute de trois étages donnant sur la rue des Templiers (n° 3). Les deux maisons communiquent par le rez-de-chaussée et le premier étage.

La disposition de l'atelier est fournie par l'inventaire de 1865. Il occupait les quatre étages, donnant sur les deux rues.

Au premier étage : bureau avec bibliothèque, cabinet de Perrin, cabinet du correcteur, deux ateliers de composition.

Au second : cabinet de travail très meublé avec une bibliothèque, atelier de typo et de litho, cabinet des graveurs en litho, atelier litho.

Au troisième : atelier de fonderie et de fabrication de rouleaux, atelier de composition, atelier des affiches, magasin à papier. Au quatrième : magasin à papier, et enfin un grenier.

Le matériel est détaillé plus loin. Les deux cabinets de travail contenaient une trentaine de tableaux ou gravures (Leymarie, Orsel, Guindran...) et deux bibliothèques dont le contenu est détaillé dans l'inventaire. On y voit beaucoup d'éditions de Perrin et d'autres titres qui seront proposés à la vente de 1880, ainsi que de nombreuses gravures.

Après 1883, date de la disparition de l'atelier, la maison abrita le siège de la Société des Typographes jusqu'en 1890. A cette époque, le propriétaire devait être l'architecte Edouard Bisuel (1840-1921), qui la transmit à son fils puis à son petit-fils. Ce dernier la vendit vers 1965 à son actuel propriétaire, la Société d'assurances mutuelles Mutasudest.

De 1883 à nos jours, les locaux connurent plusieurs occupants sans rapport avec la typographie.

Une visite du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée n'a rien révélé qui puisse évoquer la présence d'un imprimeur dans ces locaux. On remarque seulement un palan au premier étage, donnant sur la rue des Templiers, qui est signalé dans l'inventaire.

La renommée de l'atelier

L'atelier Perrin récolta plusieurs prix à l'occasion des expositions universelles qui ponctuent le XIX^e siècle :

- A Paris en 1834, mention honorable pour le *Horace polyglotte* paru la même année.
- A Paris en 1855, Louis Perrin est seul avec Aimé Vingtrinier à représenter la typographie lyonnaise. Il obtient une médaille de première classe.
- A Londres en 1862, Perrin présente quelques ouvrages, maladroitement mis en valeur, semble-t-il :

« M. Perrin étant l'unique exposant de notre ville, nous avons cherché avec soin sa vitrine, qu'il nous a été difficile de trouver, tant son apparence est modeste. La plupart des livres sont fermés, et, par un fâcheux hasard, le Musée Lapidaire, le seul ouvert, laisse peut-être voir les deux pages les plus mal venues. Il ne faudrait pas en déduire une opinion trop défavorable à

cette maison, dans laquelle se font ordinairement de très belles impressions. Les visiteurs non prévenus passent devant l'exposition de M. Perrin sans la regarder ; de magnifiques gravures de Chardon, qui la surmontent, absorbent l'attention à son détriment. »

- A Paris en 1867, le jury regrettait que Perrin n'exposât pas ; il semblait ignorer... qu'il était mort en 1865. Ce jury reconnaissait qu'avec beaucoup d'efforts, Perrin avait cherché à relever la renommée des presses lyonnaises en créant un « style de livre archaïque ».
- Alfred-Louis Perrin et Gustave Marinet exposèrent à Vienne en 1873, comme imprimeurs en lettre, en taille-douce, et en lithographie. On connaît quelques plaquettes qu'ils imprimèrent pour des fabricants de soieries, par exemple pour Claude-Joseph Bonnet, présent comme eux à l'Exposition.

LA PRODUCTION

Parallèlement à l'intérêt propre des plus belles éditions sorties de l'atelier Perrin, il apparaît intéressant d'essayer de cerner la réalité économique quotidienne de l'atelier.

Les registres du dépôt légal conservés aux Archives départementales du Rhône, bien que ne recouvrant que certaines périodes, permettent de faire une analyse quantitative de la production de l'imprimerie, puisqu'ils précisent le nombre de feuilles nécessaires à la confection d'un ouvrage ainsi que le tirage de chaque ouvrage. Ils permettent de comparer le travail au rang et à la presse pour seulement deux années : 1830 et juin 1854-mai 1855. Il apparaît que :

- L'activité globale diminue nettement : le total annuel de feuilles tirées passe de 660 000 en 1830 à 128 000 vers 1855. De son côté, Monfalcon signale l'extension de l'activité vers les années 1830 et au début des années 1840 ; il signale également les difficultés de l'atelier après le retrait des travaux de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon (vers 1855 ?).
- Aux deux époques, la répartition des ouvrages en fonction de leur grosseur et de leur tirage révèle que l'atelier produisait simultanément des plaquettes à grand tirage, des livres épais à faible tirage, et tous les intermédiaires.
- Pour ces deux catégories d'ouvrages, la proportion de travail au rang et de travail à la presse n'est pas distribuée de la même manière, puisque le plus grand travail à la presse ne correspond pas aux mêmes ouvrages que le plus grand travail au rang. Ceci révèle une imprimerie à deux vitesses, où des ouvrages de composition lente nécessitent un travail à la presse relativement court et inversement. On pourrait peut-être en déduire l'existence de deux équipes spécialisées chacune dans une catégorie d'ouvrages et travaillant chacune avec ses presses propres.

Un atelier complexe, donc, où se superposent plusieurs styles, plusieurs vitesses et de nombreuses tâches.

C'est bien ce que montre l'inventaire après décès, qui fait la liste de tous les ouvrages en cours de fabrication à la date du 2 août 1865 : une vingtaine d'ouvrages à divers degrés d'achèvement et plusieurs plans lithographies de gares ferroviaires...

Faute de disposer encore d'une bibliographie complète des ouvrages de Perrin, c'est la synthèse de sources diverses qui a permis de repérer une bonne part de sa production.

Le catalogue de la « bibliothèque lyonnaise de M. Coste » (avocat lyonnais, 1784-1851), rédigé par son bibliothécaire Aimé Vingtrinier, riche de 18 640 numéros et imprimé par Louis Perrin en 1853, a la précieuse particularité de mentionner fréquemment les noms des imprimeurs. Cette collection contient de très nombreux libelles, pamphlets, factums, plaquettes et autres pièces éphémères parmi lesquelles se retrouvent 300 éditions de Perrin.¹ Achetée en 1853 par la Ville de Lyon, cette collection est une des plus riches sources de l'histoire de Lyon et, en ce qui nous concerne, une mine irremplaçable pour l'étude de la production des premières années de l'atelier et particulièrement des nombreuses pièces éphémères produites à cette époque.

Le fichier des imprimeurs et libraires lyonnais à la bibliothèque municipale de Lyon, contient environ 250 notices sur l'activité des Perrin père et fils.

Le *Manuscrit Monfalcon* présente l'ébauche d'une bibliographie des éditions les plus importantes, souvent accompagnée de précieux commentaires sur les circonstances de la publication et sur les tirages.

Le catalogue de la vente de 1880 décrit les ouvrages proposés à la vente aux enchères de la bibliothèque de l'atelier Perrin. Il comporte 504 numéros.

Dans le catalogue de son exposition « Impressions de Louis Perrin » de 1923, Marius Audin présente 195 notices très diverses.

Les bibliophiles savent bien que le Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle de Vicaire regroupe déjà les notices des plus belles éditions.

Une collection de 200 livres de Louis Perrin a été gracieusement mise à notre disposition par le libraire lyonnais Edgard Daval, pour nous permettre de les décrire sur pièce.

Une bibliographie provisoire de 1 200 titres élaborée à partir de ses sources a permis de dégager les principales tendances de la production (visible ou cachée) en essayant d'en suivre les inflexions au cours du temps.

Dans son fonds, la production des Perrin est une juxtaposition de petites spécialités. Dans sa forme, cependant, on observe que la proportion d'éditions soignées (voire bibliophiliques) augmente au cours du temps, les publications à caractère commercial, scientifique ou industriel leur cédant progressivement la place.

Regards sur la production

Médecine

Dès 1823, Perrin et Durand (puis Perrin seul) imprimèrent souvent des ouvrages médicaux : comptes des Hôpitaux civils (Hôtel-Dieu et Hôpital de la Charité) ou de l'Hospice de l'Antiquaille, rapports d'activité, leçons inaugurales ou discours de réception de chirurgiens-chefs ou de professeurs de l'École de Médecine, prospectus ou rapports sur des établissements sanitaires ou orthopédiques, traités médicaux imprimés parfois pour Guilbert et Dorier, libraires de l'École de Médecine de Lyon ou d'autres libraires parisiens.

Le dispensaire de Lyon fit imprimer ses comptes rendus chez Perrin, ainsi que quelques institutions de bienfaisance, comme l'Institution Denuzière, l'Ouvroir de Marie, la Société Saint-François-Xavier ou l'Hospice des Jeunes Filles Incurables fondé par Adélaïde Perrin.

Droit

Dans les années 1823-1833, sa charge d'imprimeur du tribunal civil donna à Perrin l'occasion d'imprimer de nombreux factums. Ceux qui sont ici recensés ne donnent sûrement qu'une vue très incomplète de cette production, généralement mal conservée. Jusque dans les années 1870, l'atelier imprima les comptes rendus des séances solennelles de rentrée de la Cour royale et du tribunal de première instance. Ce sont des in-octavo sur grand papier souvent imprimés en caractères Augustaux, très belles plaquettes qui symbolisent toute la qualité que la haute société lyonnaise semblait attendre du travail de Perrin.

Religion

La production religieuse était plus importante qu'il n'y paraît : les registres du dépôt légal signalent des opuscules qui, parce qu'ils sont anonymes, se retrouvent difficilement dans les

bibliothèques. Il s'agit surtout d'ouvrages d'édification dont les tirages sont assez importants ; la liturgie est presque totalement absente. On peut remarquer le livre d'heures de 1837 et les deux belles traductions d'Isaïe et des Psaumes par l'abbé Chabert en 1860 et 1864.

Industrie et commerce

Cette production est assez importante dans les vingt premières années de l'atelier : elle consiste en prospectus, comptes rendus de conseils d'administration de sociétés créées ou à créer (notamment pour les banques, les caisses d'épargne, les chemins de fer, l'éclairage public, les transports et les halages (fluviaux). Quelques projets ou factums aussi, concernant les tracés de voies ferrées ou de canaux.

Perrin a longtemps travaillé pour la Compagnie du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon : billetterie, rapports, etc. Cette compagnie voulant se doter d'une imprimerie intégrée, cette pratique lui fut retirée vers 1855. Monfalcon prétend qu'il en résulta une fragilité financière dont la maison ne se releva jamais complètement.

De temps en temps, Perrin imprima des prospectus pour des sociétés de nettoyage, des moulins, des menuisiers... La fabrique est présente mais discrète, à travers quelques traités techniques généraux sur la soie ou défendant des innovations techniques, ou encore des plaquettes imprimées pour les maisons de soierie à l'occasion des expositions universelles.

Perrin imprimait aussi des catalogues de ses collègues libraires. Cette production, visible dans les registres du dépôt légal, est malaisée à retrouver. Vers les années 1830, ces catalogues sont en nombre suffisant pour qu'on puisse dire qu'il était apprécié de ses collègues libraires.

Sciences et arts

L'intérêt de Perrin pour le dessin en particulier et les arts en général transparaît dans sa production : nous avons déjà cité les éditions de Chenavard, de Couchaud ; nous pouvons rajouter l'œuvre monumentale du peintre Victor Orsel ou les plaquettes du peintre Martin Dausigny, le traité de dessin d'Etienne Rey.

La production musicale est faible : il s'agissait bien sûr de musique gravée ou lithographiée. De son côté, le graveur Fugère éditait parfois des planches de musique.

Les sciences pures sont rares : seul un Journal des sciences mathématiques les représente fugitivement. Par contre, la création de l'École technique de la Martinière fit l'objet de nombreux rapports ou projets, en relation ou non avec l'Académie des Sciences.

Sociétés savantes

Soucieuse d'équité, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon distribuait ses rapports d'activité à tous les imprimeurs de la place, et Perrin en reçut sa part. Par contre, il imprima régulièrement les annales de la Société linnéenne de Lyon, les comptes rendus de la Société de médecine ainsi que les diverses publications de la Société académique d'architecture et de la Société des amis des arts.

Travaux de ville

Ces impressions, parce qu'elles ne sont pas soumises au dépôt légal, échappent quasiment à tout recensement. La part de travail que l'atelier y consacrait n'est pas appréciable. Malgré la renommée attachée à sa production, Perrin ne dédaignait pas d'imprimer des calendriers,

des affiches, ou encore des plans de ville et de gare dont l'inventaire de 1865 donne quelques exemples.

Périodiques

Hormis les périodiques émanant de sociétés savantes, déjà cités, la production de périodiques pour le grand public est assez faible, concentrée surtout dans la période 1830-1850. Il s'agit surtout de journaux artistiques, littéraires ou de journaux d'annonces, dont la durée de vie n'excède pas cinq ans. Les journaux proprement politiques semblent absents (mais nous n'avons pas pu examiner cette production de près).

Haute société

Plus on s'avance dans le siècle, plus la réputation de Perrin s'affirme et plus il est sollicité pour des travaux privés émanant de la haute société et diffusés hors commerce : des généalogies, des recueils de souvenirs sur un défunt, des discours prononcés pour un mariage. Dans la même sphère, on peut citer des catalogues de salons de peinture, des catalogues de collections de livres, les publications du Jockey-Club ou du club nautique.

Estampes

La production d'estampes est mal connue. Les nombreuses presses lithographiques énumérées dans l'inventaire de 1865 n'étaient sûrement pas réservées à l'illustration du livre. Elles servaient aussi pour des affiches, des plans de ville, des étiquettes commerciales peut-être ?

On doit noter que les illustrations des livres de Perrin ne sortent pas forcément de son atelier, même après l'obtention de son brevet de lithographe en 1832. Certaines provenaient de chez Brunet ou de chez Ramboz. Pour les ouvrages imprimés pour des éditeurs parisiens, les illustrations étaient parfois tirées à Paris.

Littérature

Des rééditions de textes classiques (Horace, Virgile) et d'auteurs du *XVI^e* siècle (Louise Labé, Maurice Scève, Pernette du Guillet, Loys Papon...) sont l'objet d'un soin particulier. Perrin voyait dans les textes du *XVI^e* siècle la justification de ses choix esthétiques quant à la typographie et aux ornements. Les grands auteurs classiques (La Fontaine, Voltaire, Perrault...) sont présents mais peu nombreux ; ils sont édités sous forme d'œuvres complètes.

La production dramatique est négligeable, se réduisant à quelques unités. La poésie, en revanche, est présente à travers plusieurs auteurs locaux : Joséphin Soulayr, Eugène Rostang, Francisque Greppo, Auguste Génin, etc. Les grands poètes sont rares : l'édition originale des premières poésies de Villiers de l'Isle-Adam fait figure d'exception.

Régionalisme

C'est dans ce domaine que la production de Perrin est la plus riche. Nombre d'ouvrages paraissent sur Lyon et le Lyonnais, la Bresse (et particulièrement la Dombes), le Dauphiné, le Beaujolais et le Forez. Études archéologiques, historiques, généalogiques, guides touristiques commentés, rééditions de traités manuscrits, de cartulaires, de chroniques, de relations d'entrées royales : tout un arsenal d'éditions soignées qui restent encore aujourd'hui des ouvrages de référence. Cette production était le fait de nombreux « érudits locaux », ecclésiastiques, nobles, archivistes, bibliothécaires et littérateurs (Morel de Voleine, La Roche La Carrelle, Monfalcon, Paul-Émile Girault, le bibliophile Eugène Yemeniz...) que Perrin devait accueillir dans son cabinet au 6, rue d'Amboise pour discuter des mille détails qui font une belle édition.

La commercialisation

Des origines à la fin des années 1850, la majeure partie des impressions de Perrin sont vendues sous son nom sans l'intervention d'un libraire. Parmi les libraires pour qui Perrin travaille de temps en temps, ceux dont le nom apparaît le plus souvent sont Guilbert & Dorier, libraires de l'École de Médecine (pour des traités médicaux) et Babeuf, qui avait aussi un dépôt à Paris.

Quelques ouvrages furent imprimés pour des éditeurs parisiens : Téchener, Curmer et Dentu notamment. On sait d'autre part que les livres de Perrin étaient distribués à Paris par François Savy, libraire qui avait exercé à Lyon entre 1796 et 1823.

A partir de 1856, Perrin travaille de plus en plus souvent pour le libraire-éditeur Nicolas Scheuring. Spécialisé dans la librairie ancienne, les livres étrangers et les éditions de luxe, il partageait avec les Perrin père et fils le goût du beau livre ; peut-être partageait-il aussi avec eux une incapacité à gérer correctement sa boutique. Liés par de nombreux contrats d'impression, il n'est pas étonnant de les voir éprouver les mêmes difficultés à la même époque : Scheuring fit faillite au début de l'année 1884, avec un lourd passif s'élevant à 210 200 francs. Le fonds de sa librairie fut vendu aux enchères le 26 mai 1884.

Le catalogue annonçait des « éditions de luxe imprimées par la maison L. Perrin, de Lyon ». On y voit en effet, sur treize pages, une section intitulée « Ouvrages de fonds ».

« *Ouvrages français, la plupart de l'imprimerie de Louis Perrin, de Lyon* » qui fournit des renseignements bibliographiques intéressants (notamment les tirages) sur une soixantaine d'éditions des Perrin.

Un peu avant la faillite de l'atelier, se remarquent aussi quelques éditions faites pour les libraires-éditeurs Auguste Brun ou Henri Georg.

Du temps du fils Perrin, les presses de la rue d'Amboise travaillèrent plus souvent pour des éditeurs parisiens que du temps du père. On remarque notamment des textes classiques imprimés pour la « Bibliothèque d'un curieux » d'Alphonse Lemerre entre 1871 et 1878, une série de monographies de peintres et de graveurs commentées par Edmond et Jules de Goncourt et imprimées pour Dentu, paraissant au rythme d'une par an entre 1859 et 1868, quelques éditions bibliophiliques imprimées pour le libraire Aubry, d'autres encore pour le libraire Edwin Tross ou le marchand d'estampes Rapilly.

A chacun son métier

En faisant de son atelier un cénacle de savants, de lettrés et d'artistes, Perrin dut y recréer l'ambiance des grandes officines humanistes lyonnaises.

Cependant, à la différence des grands éditeurs humanistes, il n'intervenait quasiment jamais dans l'établissement du texte ou dans son appareil critique. Le seul cas recensé est un avertissement signé P. qui figure au début des œuvres de Pernette du Guillet imprimé en 1830. Cette volonté de rester en retrait des auteurs est exprimée dans une lettre à son ami Joséphin Souлары, dont il venait d'imprimer les *Figulines* :

« *Mon cher ami,*

« Je viens de lire le Salut-Public. En vérité, je ne sais plus où nous allons ! Un monsieur dont le nom m'est inconnu me traite presque comme votre collaborateur ; à l'entendre, on croirait que c'est moi qui ai mis au monde vos gracieuses Figulines. Si je les ai mises au monde, c'est comme accoucheur. Une femme séduisante entre dans un salon, et l'on s'écrie : " Quel talent de couturière ! Que ce coiffeur est adroit ! »

« Comment, si j'avais le pied mignon (ce qui n'est pas, grâce à la goutte) on en ferait honneur à mon savetier ?

« A table, mon cher ami, je ne ferai aucune difficulté pour me mettre à votre niveau devant la nappe mais pas partout. Et ce brave éditeur qui, ayant lancé un Paul et Virginie, avait flanqué au beau milieu de la première page une médaille monumentale présentant en deux profils géminés ses propres traits à côté de ceux de Bernardin de Saint-Pierre. Est-on plus insolent ?

« Encore une fois, où allons-nous ? »

Malgré cette modestie de bon aloi, Perrin ne resta probablement pas insensible aux témoignages flatteurs de ses contemporains, comme par exemple celui que l'imprimeur parisien Ambroise Firmin-Didot adressa en 1856 à Jean-Baptiste Monfalcon :

« Je ne saurais trop faire l'éloge des belles impressions de M. Louis Perrin ; il soutient dignement l'ancienne réputation de Tournes et de Roville. J'avais déjà acheté chez M. Potier son Gérard de Roussillon. Son volume des Inscriptions de Lyon est un véritable chef-d'œuvre : il sera mentionné dans la nouvelle édition que je prépare de mon histoire de la typographie. »

La diffusion des caractères Augustaux

C'est sous les directives de Louis Perrin et « pour l'usage exclusif de son imprimerie » que les Augustaux furent fondus par Francisque Rey. Ce dernier ne pouvait donc pas les diffuser sans son accord, et l'inventaire de l'atelier de Perrin en 1865 montre que les poinçons et les matrices y étaient conservés. Il ne faut cependant pas croire que Perrin s'en réserva jalousement l'usage*. En les vendant à d'autres imprimeurs, il pouvait recouvrer une partie des frais investis dans leur gravure. Toutefois, il semble qu'il ait voulu éviter de trop les répandre :

« Monsieur,

Je suis fâché de ne pouvoir me rendre aux désirs des Mess. Laine & Havard ; quand après de longues hésitations je me décidai à faire graver les caractères de la Renaissance, pour rentrer plus vite dans une partie de mes frais, je me décidai à les vendre aux imprimeurs qui m'en demandaient ; c'est ainsi qu'on trouve mes caractères dans quelques imprimeries de Paris. Je ne tardai pas à comprendre que je faisais une faute, et depuis lors j'ai refusé d'en vendre, non seulement aux imprimeurs mais aussi aux fondeurs de Paris qui tous m'ont demandé de **frapper**. Aujourd'hui à Paris on grave presque partout des imitations du XVI^e siècle romain et italique (...) »

Rien de précis n'a encore filtré sur l'emploi des Augustaux dans les imprimeries lyonnaises après Perrin. Du vivant de leur créateur, Aimé Vingtrinier les emprunta à deux reprises pour des ouvrages d'épigraphie. Plus tard, il semble que d'autres ateliers les aient utilisés occasionnellement pour composer des pages de titre : on les retrouve parfois chez Waltener et Cie vers 1889 ou chez Emmanuel Vitte jusque vers 1934. Cette date est suffisamment récente pour qu'on puisse encore espérer en retrouver des fontes dans la région... mais vite !

A Paris, Monfalcon précise que de son vivant, Perrin en vendit des fontes à l'imprimeur Jules Claye, qui possédait alors une des imprimeries les plus réputées de Paris. Celui-ci les utilisa dès avant 1866 : on les reconnaît sur des titres de livres imprimés pour Alphonse Lemerre ou Jules Hetzel (par exemple la série des romans de Jules Verne !). Quelques années auparavant,

Claye aurait fait plusieurs voyages à Lyon pour rechercher chez les fondeurs lyonnais de vieilles matrices d'Elzévir.

Léon Curmer, qui avait fait imprimer plusieurs livres chez Perrin, en aurait eu l'usage dans quelques éditions de luxe imprimées à Paris.

Monfalcon prétend que les Augustaux furent proposés à la vente à Paris mais qu'ils n'y trouvèrent pas d'acquéreur. Faut-il croire qu'il s'agissait déjà de la vente des poinçons et des matrices (c'est-à-dire de la propriété du caractère) ?

L'éditeur parisien Alphonse Lemerre (pour qui Perrin et Marinet imprimèrent des livres entre 1871 et 1878) racheta tous les poinçons et les matrices en mai 1880 (soit lors de la vente, soit par l'intermédiaire d'Alfred-Louis Perrin). Dès lors, Alphonse Lemerre les employa souvent dans sa « Petite Bibliothèque Littéraire », célèbre collection poétique consacrée à l'école Parnassienne (Leconte de Lisle, François Coppée, Villiers de L'Isle-Adam, Sully Prudhomme).

Comme Perrin, Lemerre et l'éditeur Jouaust revinrent à une ornementation dans le goût du XVI^e siècle avec bandeaux, lettrines et fleurons. Leurs éditions de petit format restent très caractéristiques du renouveau elzévirien français.

Les poinçons et les matrices des Augustaux restèrent dans la maison Lemerre jusqu'à la dispersion du matériel. Une partie des fontes réchappa de la destruction grâce à l'imprimeur Robert Blanchet, qui les utilise depuis 1948 pour des éditions bibliophiliques. Pour l'instant, les fontes en possession de Robert Blanchet sont les seules que nous ayons pu localiser. Presque 150 ans après leur création, les Augustaux sont donc toujours vivants.

En Angleterre, les Augustaux furent utilisés dès avant 1867 par la Chiswick Press à Londres, notamment pour composer des titres. Ils figurèrent, capitales seules, dans le catalogue des caractères de cette imprimerie publié en 1867, sous l'appellation « Lyon's titling ». Ils furent aussi employés au titre des éditions de la Leadenhall Press par A.W. Tuer. Il semble que les bas de casse ne traversèrent jamais la Manche.

Mais c'est à Genève qu'on décèle l'emploi des Augustaux le plus précoce hors de Lyon et le plus proche des préoccupations de Louis Perrin. Dès 1858, ils apparaissent (capitales, bas de casse, romain et italique) dans les livres de Jules-Guillaume Fick.

La production de cet imprimeur est assez semblable à celle de Perrin : réimpressions ou copies à l'identique de textes rares ou importants du XVI^e siècle et de la Réforme, impressions de *luxe* faites pour la Ville de Genève et diverses institutions et sociétés. Pour le matériel, les ressemblances s'accroissent encore : emploi de marques typographiques, de bois gravés, de fleurons, lettrines et bandeaux copiés sur des dessins anciens, emploi des caractères de civilité, tirages sur vélin, impressions en or... Tant pour le choix des textes que pour le financement des éditions, Fick fut aidé par le mécène Gustave Revilliod.

A la différence de Perrin, Fick possédait des bois originaux du XVI^e siècle provenant de l'imprimerie des Tournes, témoins directs de l'époque qu'ils se plaisaient tous deux à faire revivre dans leurs éditions. Les bois les plus anciens de sa collection étaient lyonnais, gravés par Bernard Salomon et Pierre Eskrich. Jean II de Tournes les emporta à Genève en 1585 lorsqu'il fut chassé de Lyon avec « ceux de la Religion ». Ils restèrent dans le fonds des Tournes et parvinrent ainsi à Fick par le biais des successions ; ils sont maintenant conservés

au Cabinet des Estampes du musée d'Art et d'Histoire de Genève. En 1863, Jules-Guillaume Fick en publia un inventaire imprimé.

L'imprimerie de Jules-Guillaume Fick passa à son fils Edouard puis à Gustave Fick jusqu'en 1891. De là, elle passe à Gustave Latour, au notaire Albert Choisy, puis enfin à l'imprimerie Atar, qui existe encore mais... qui ne possède plus les fontes Augustales. Elles figuraient toujours dans le catalogue des fontes de cette imprimerie paru en 1905.

Nul doute que Perrin et Fick se connaissaient. Malheureusement, rien ne transparaît dans les documents rassemblés sur l'un ou sur l'autre qui vienne concrétiser cette affinité si ce n'est... le funèbre projet de Jean-Baptiste Monfalcon de faire imprimer chez Fick son manuscrit commémoratif sur Louis Perrin.

Laurent GUILLO

Sources d'archives

Archives municipales de Lyon :

- 12 60 pièces 38. Enquête policière anonyme sur les imprimeurs, 1854.
- Collection Vingtrinier : coupures de presse.

Archives départementales du Rhône :

- T 308 : Correspondance préfectorale sur les imprimeurs.
- T 310 : Dossiers des imprimeurs brevetés.
- T 319 : Registre des déclarations d'imprimer.
- T 321-323 : Registres du dépôt légal, 1810-1855.
- Fonds Frécon : Dossiers généalogiques.
- Indicateurs Henry : indicateurs commerciaux 1 860 sq.

Archives nationales :

- Dossier ministériel de Louis Perrin : F18 2059.
- Dossier ministériel de Cécile Grand, veuve de Louis Perrin : F18 2056.

Cabinet notarial Scrive et Barde à Lyon :

- Minutier d'avril 1865. Inventaire après décès de Louis Perrin, 13 avril-14 août 1865.

Lettres de Louis Perrin ou le concernant :

- *Lyon, bibliothèque municipale* : Ms. 1700, 1725, 1797, 1798, 1803, 1804, 2429, 5669, Ms. Coste 1131, Ms. Charavay 688.
- *Lyon, archives départementales du Rhône* : Ms. Galle 6 et 78.
- *Lyon, musée de l'Imprimerie et de la Banque*.

Ouvrages

- Almanachs de la ville de Lyon...* 1801-1837.
- Marius Audin, « L. Perrin, imprimeur : lettre aux imprimeurs lyonnais », *Revue du Lyonnais*, 1921, p. 505-522.
- Marius Audin, *A la mémoire de Louis Perrin, imprimeur : hommage très humble*. Lyon : Marius Audin et Cie, 1922. Lyon BM : 210338.
- Marius Audin, *La Lettre de civilité*, Paris, 1932 (Lyon : impr. M. Audin). « L'Elzévir », in *Gutenberg Jahrbuch*, II, 1927, p. 26-42.
- Marius Audin, *Histoire de l'imprimerie par l'image*, Paris, 1928-1929 (Lyon : impr. M. Audin), 4 vol. 1 : *L'histoire de la technique* ; 2 : *La lettre d'imprimerie*.
- Marius Audin, « Un caractère d'inspiration latine, l'Augustal de Louis Perrin ». in *Byblis* (été 1924).
- Marius Audin, *Les Livrets typographiques des fonderies françaises créées avant 1880...* avec un supplément par M. Ellic Howe. Amsterdam, 1964.
- Marius Audin et Eugène Vial, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Lyonnais*, Paris, 1918, 2 vol.
- Bruno Béguet, *L'Imprimerie et la librairie à Lyon : 1800-1850*. (Mémoire du Diplôme supérieur des bibliothèques), Villeurbanne : ENSB, 1986.
- Gérard Blanchard, « The typography of the french book, 1800-1914 », in *Book typography 1815-1965 in Europe and the United States of America*, London, 1966, p. 37-80.
- Harry Carter et H.D.L. Vervliet, *Civilités types*, Oxford, 1966. (Oxford Bibliographical Society publications, new séries, 14).
- Catalogue de la bibliothèque de l'imprimerie Louis Perrin : ouvrages sortis des presses de cette maison depuis 1824 jusqu'à ce jour* (Vente à Lyon, local de l'imprimerie, le 11 mai 1880 et jours suivants. Commissaire-priseur : M* Ferréol.), Lyon : libr. A. Brun, 1880 (impr. A.-L. Perrin et Marinet). Lyon BM : 450777, 320025, 320449.
- Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste...*, rédigé et mis en ordre par Aimé Vingtrinier. Paris : Janet, Poitier ; Lyon : A. Brun, 1853 (impr. L. Perrin).
- Catalogue de la librairie de N. Scheuring libraire-éditeur... ouvrages de fonds, éditions de luxe imprimées par la maison L. Perrin de Lyon* (Vente à Lyon, Hôtel des ventes, 26 mai 1884 et jours suivants. Commissaire-priseur M^e Michel Roudlet.). G. Ébrard, libraire-expert. - Lyon libr. G. Ébrard, 1884 (impr. Mougins-Rusand). Lyon ADR : Galle D 523.
- Catalogue de 1923 - Impressions de Louis Perrin : Expositions, salons de l'Hôtel de ville, mars-avril 1923*. Ville de Lyon, préface de Marius Audin. Lyon : Audin et Cie, (1923).
- Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre en France de 1789 à la constitution de la fédération du livre*, Paris, 1964. (*Bibliothèque d'histoire économique et sociale*).
- Delacolonge, *Les Caractères et les vignettes de la fonderie du Sieur Delacolonge*, Lyon (L. Delacolonge), 1773. Lyon BM : 343058.
- Geoffrey Dowding, *An introduction to the history of printing types*, Clerkenwell, (1961).
- Exposition universelle de 1855, Catalogue officiel de l'Exposition Universelle de Paris, 1855, (S. I.)*, 1855.
- Exposition Universelle de 1862 : Rapports des délégués lyonnais envoyés à l'exposition universelle de Londres (en 1862)*, Lyon : publié par la Commission ouvrière, 1862 (impr. Vve-Mougins-Rusand). (Le chapitre « Typographie » est signé P. Richard).
- Exposition Universelle de 1867 : Rapports du jury international publiés sous la direction de M. Michel Chevalier... Tome deuxième*, Paris : imprimerie administrative de Paul Dupont, 1868.
- Fugère, « *Nécrologie : Jean-Marie Fugère* », in *Revue lyonnaise*, 1882, p. 70-72.
- V.-Eugène Gauthier, *Annuaire de l'imprimerie et de la presse pour 1854 ou guide des typographes et des éditeurs...*, deuxième année, Paris : Dentu, auteur, 1854.

- V.-Eugène Gauthier, *Annuaire de l'imprimerie, de la presse et de la librairie pour 1855-1856*, troisième année, Paris : Dentu, auteur, juillet 1855.
- Laurent Guillo, *Louis-Benoît Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon 1823-1865-1883*. (Mémoire du Diplôme supérieur des bibliothèques), Villeurbanne : ENSB 1986.
- Histoire de l'édition française*, sous la dir. de Henri-Jean Martin et Roger Charrier, Paris 1985. t. 3 : *Le temps des éditeurs : du Romantisme à la Belle-Époque*.
- A.F. Johnson, « Old face-types in the Victorian age », in *Selected essays on books and printing*, Amsterdam. 1970, p. 423-435.
- Micheline Lecocq et Henri-Jean Martin, « L'édition provinciale : le cas de Lyon », in *Histoire de l'édition française*, III : « Le temps des éditeurs », Paris, 1985, p. 160-161.
- Edme-Camille Martin-Daussigny, *Éloge historique de Pierre Revoil (...) discours de réception prononcé à la Société littéraire de Lyon dans la séance du 27 avril 1842*. Lyon : impr. de Barret, 1842.
- Mazoyer, *Dyssergie Lygdunoprototechnique ou décadence du premier des arts à Lyon...* Lyon : chez les principaux libraires (La Guillotière : impr. J.-M. Bajat), 1848.
- Mellery (Abbé), *Notice biographique sur Monsieur Matthieu-Placide Rusand, ancien imprimeur du Roi*, Paris : imprimerie de Poussielgue, 1840.
- Jean-Baptiste Monfalcon, *Étude sur Jean de Tournes et sur Louis Perrin, imprimeurs lyonnais, précédée de l'histoire des caractères augustaux et suivie de la description des éditions principales données par ces typographes*, Lyon, c.1866-1867, Ms. autographe, 132f. Lyon BM : Ms. 1700.
- G.W. Ovink, « Nineteenth-century reactions against the didone type model », II in : *Quaerando* 1/4(1971).
- Théodore Perrin, *Notice biographique sur Louise-Adélaïde Perrin : fondatrice de l'établissement des Jeunes Filles Incurables de Lyon*. Lyon : Girard et Josserand, 1852.
- Louis Perrin, « Deux lettres inédites de l'imprimeur Louis Perrin sur les événements d'avril 1834 », in *Revue d'Histoire de Lyon*, IV, 1905, p. 150-152.
- Louis Perrin, « Des peintures qui décorent les anciens manuscrits », in *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (Classes des lettres)*, nouvelle série, VII, 1858-1859, p. 17-24, et *Revue du Lyonnais*, 2^e série. XVI, 1858, p. 358-364.
- W. Poidebard, Jules Baudrier et Léon Galle, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, Lyon, 1907.
- René Ponot, « Les caractères augustaux de Louis Perrin. Lyon 1846 », in *Caractère Noël*, 1962.
- René Ponot, « Louis Perrin et les Augustaux », in *Graphe* 32 (1^{er} trim. 1964).
- René Ponot, « Les Augustaux de Louis Perrin », in *Lettres capitales*, p. 156-165. Andenne, 1982. (*Cahiers des Rencontres Internationales de Lure*).
- René Ponot, « La création typographique des Français », in *Histoire de l'édition française*, 4 : *Le livre concurrencé*, Paris, 1986.
- Talbot Baines Reed, *A history of old English letter foundries... new édition revised and enlarged by A.F. Johnson*. London (1952).
- Alexis Rousset, *La Société en robe de chambre : autographes, lettres, dessins et vers, publiés par Alexis Rousset*. Oullins : lith. Thabourin. (1881).
- W. Turner Berry, A.F. Johnson et W.P. Jaspert, *The Encyclopaedia of type faces*, London, (1962).
- Daniel Berkeley Updike, *Printing types, their history, form and use...*, 2^e édition, Cambridge (Mass.), 1951.
- Gabriel Vicaire, *Manuel de l'amateur de livres du xix^e siècle, 1801-1893*. 8 vol.
- Aimé Vingtrinier, « Le conseil municipal de Lyon et l'imprimeur Louis Perrin », in *Revue du Lyonnais*, III^e série, 1871, p. 432-433.
- Aimé Vingtrinier, « Funérailles de M. Louis Perrin », in *Revue du Lyonnais*, II^e série, XXX, 1865, p. 450-455.